

# *Marçilly-sur-Vienne*

*Bulletin municipal 2015*

*N° 43*

# Sommaire

Page 3

Page 4

Page 9

Page 14

Page 16

Page 17

Page 21

Page 22

Page 23

Page 25

Page 26

Page 27

## **Édito**

## **Comptes-rendus des conseils municipaux**

### **Informations Municipales**

*Conseil municipal 2014*

*Où habitez-vous ?*

*Au revoir Mme la Directrice*

*Nouvelles des écoles*

*Hommage à Guy Thibault*

*Prévention des risques majeurs : désignation des responsables du PCS*

*Aménagements de la commune*

*Comice du Monde Rural 2014*

## **Galerie photos**

### **À l'honneur...**

*Commémorations du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945*

*Repas des aînés du 8 mai 2014*

### **Dernières nouvelles des associations**

*APE du collège de Nouâtre*

*APE des écoles*

*Grain de sel*

*Judo Jujitsu*

*Gym sourire*

*Cantine scolaire*

*Réveil de Marcilly*

*Gardon de Marcilly*

*Automne rose*

### **Tarifs pratiques**

*Salle socioculturelle : Locations*

*Camping de la Croix-de-la-Motte : services et locations*

## **Artisans et commerçants de Marcilly-sur-Vienne**

### **Renseignements pratiques**

#### **État civil**

#### **Divers**

*Distribution des sacs-poubelles*

*Opération composteurs*

#### **Clins d'œil**

### **Agenda 2015**

**Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en aucun cas la municipalité de Marcilly-sur-Vienne.**

# Édito

L'année 2014 qui vient de s'écouler a notamment été marquée par les élections municipales. Je remercie toutes les électrices et tous les électeurs de la confiance qu'ils m'ont témoignée au cours du scrutin de mars dernier. Le mandat qui s'ouvre devant la nouvelle équipe municipale s'inscrit dans un contexte particulier qui se caractérise à la fois par une situation de plus en plus complexe et tendue pour les collectivités locales, mais aussi, depuis plusieurs mois, par une situation de crise financière et économique internationale. Celle-ci a des répercussions y compris sur le plan local et dans la vie quotidienne des citoyens. Avec détermination, la nouvelle municipalité s'est rapidement mise au travail afin d'élaborer le budget pour répondre au mieux aux attentes de nos administrés.

Ces quelques mois passés ont permis d'affiner les réflexions et de préparer les dossiers qui trouveront écho auprès de nos partenaires financiers pour concrétiser les projets des années à venir.

Au cours de l'année 2015, je vous solliciterai lors de réunions publiques sur des projets d'aménagement et également lors de l'enquête publique liée à notre futur document d'urbanisme : la carte communale.

Indignation ! En effet, la représentation des communes au sein de la communauté de communes a été modifiée par décision du Conseil constitutionnel. Cela se traduit pour Marcilly par la diminution du nombre de ses représentants et pénalise de nouveau les petites communes rurales.

Je vous laisse découvrir à travers ce bulletin municipal le reflet des activités associatives et des initiatives individuelles qui font la richesse de Marcilly. Ce qui me permet de conclure par cette réflexion : Soyons tous acteurs de notre avenir et de notre qualité de vie.

Au nom du Conseil municipal, je vous adresse à tous, Marcilloises et Marcillois, une très Bonne Année 2015, pleine de bonheur, de santé pour vous-même et tous vos proches.

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie des vœux, **dimanche 11 janvier à 11 heures** à la salle socioculturelle.

Le Maire

*Thierry Brunet*



**Séance du 23 janvier 2014****Vote des subventions, année 2014**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention aux associations et organismes suivants :

Société de Chasse Marcilly	100 €
Association Parents d'Élèves du RPI	100 €
Coopérative scolaire Marcilly	100 €
Amicale Anciens Combattants Marcilly	100 €
Club de l'Automne Rose Marcilly	100 €
Comité des Fêtes Marcilly	100 €
Comité des Fêtes Marcilly, fête nationale	400 €
Tireurs des Trois Fontaines Marcilly	100 €
Club de Gymnastique Marcilly	100 €
Grain de Sel Marcilly (Bibliothèque)	500 €
Le Gardon de Marcilly	100 €
Prévention Routière Tours	30 €
Comice Agricole Arrondissement Chinon (0,10 €/hab.)	60 €
ADEPEC Mission Locale Chinon (0,50 €/hab.)	290 €
Touraine Chinonais Initiative	50 €
Collège P. Baudry Nouâtre (15 € x 17 élèves)	255 €
Téléthon	80 €

**Compte 6574 : 2 565 €**

**Mise en place d'une ligne de trésorerie**

Le Conseil Municipal décide de contracter auprès de la Caisse d'Épargne une ligne de trésorerie aux conditions suivantes :

- Montant : 50 000 €.
- Durée : un an maximum.
- Taux d'intérêt applicable : Euribor 1 semaine + marge de 1,90 %.

**Séance du 10 mars 2014****Contrat d'entretien pour les installations d'assainissement communales**

Le Conseil Municipal accepte le projet de contrat d'entretien des installations d'assainissement communales présenté par la SARL PROTEC de Nouâtre, pour le réseau des eaux usées d'environ 4 200 m, avec 6 postes.

Le montant des prestations est arrêté comme suit :

Prise en charge d'un combiné hydrocureur et de son équipement	58,50 € HT
Hydrocurage du réseau	0,93 € HT / m
Pompage et nettoyage d'un poste de relèvement, hormis celui des Mariaux	97,00 € HT / poste
Pompage et nettoyage du poste des Mariaux	120,00 € HT
Transport et stockage des déchets urbains	47,00 € HT / m <sup>3</sup>
Transport des résidus de pompage en phase liquide	17,00 € HT / m <sup>3</sup>

**Participation financière au voyage scolaire**

Le Conseil Municipal accorde une bourse d'un montant de 100 € à l'élève Laurène BELLARD, au titre de participation au voyage scolaire en Chine organisé par le lycée Jean-Monnet (Joué-lès-Tours).

**Participation financière au projet socio-éducatif**

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'un montant de 80 € au Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de Saint-Pierre-des-Corps, concernant un projet socio-éducatif autour de l'éducation à la citoyenneté mené par ce CFA dans lequel est scolarisé un enfant de la commune.

**Projet d'organisation du temps scolaire**

Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 définit les nouveaux rythmes scolaires de l'école, organisés sur 9 demi-journées.

Pour tous les élèves, la semaine scolaire comportera 24 heures d'enseignement réparties dans le cadre des limites suivantes :

- journée maximum de 5h30,
- matinée maximum de 3h30,
- pause méridienne minimale de 1h30.

Le Conseil Municipal approuve la proposition concernant la nouvelle organisation du temps scolaire de l'école publique de Marcilly-sur-Vienne applicable à la rentrée scolaire 2014, à soumettre au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN).

Jours	Enseignement	
Lundi	8 h 45 – 12 h 05	13 h 35 – 15 h 25
Mardi	8 h 45 – 12 h 05	13 h 35 – 15 h 25
Mercredi	8 h 45 – 12 h 05	
Jeudi	8 h 45 – 12 h 05	13 h 35 – 15 h 25
Vendredi	8 h 45 – 12 h 05	13 h 35 – 15 h 25

**Approbation du compte administratif de l'exercice 2013 – Budget Assainissement**

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2013 du budget assainissement.

**Approbation du compte administratif de l'exercice 2013 – Budget Communal**

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2013 du budget communal.

**Délégation de la compétence en matière de réseaux publics de communications électroniques au profit de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine**

Dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), le Conseil Municipal décide le transfert de la compétence en matière de réseaux publics de communications électroniques, au profit de la Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine.

**Séance du 28 mars 2014****Élection du Maire**

M. Thierry BRUNET, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé Maire et immédiatement installé.

**Élection des Adjointes**

Sont élus à la majorité absolue des suffrages :

Premier adjoint : M. Philippe DOREAU.

Deuxième adjoint : M. Guy MONTIER.

Troisième adjoint : M. David MASSÉ.

Quatrième adjoint : M. Benoît VANDENDORPE.

Selon l'article L.273-11 du code électoral, le Conseil Municipal de Marcilly-sur-Vienne doit désigner deux conseillers pour siéger à la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine : compte tenu du tableau, MM Thierry BRUNET, maire, et Philippe DOREAU, 1<sup>er</sup> adjoint, sont désignés conseillers communautaires.

### Désignation des membres de la Commission des Finances

- M. Thierry BRUNET, Maire, Président de droit de toutes les commissions.
- M<sup>me</sup> Caroline ANTOINE.
- MM Guy MONTIER, Philippe DOREAU, David MASSÉ, Benoît VANDENDORPE, Gérard AMIRAULT, Claudy MAURICE.

### Séance du 10 avril 2014

Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres et d'Adjudication

- **Titulaires** : MM Guy MONTIER, David MASSÉ, Benoît VANDENDORPE.
- **Suppléantes** : M<sup>mes</sup> Brigitte GRENAT, Maud BERTIN, Adeline FOUCTEAU-ESPINASSE.

### Élection des délégués auprès des Syndicats Intercommunaux

- **Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Maillé-Draché-Marcilly-Nouâtre (SMAEP)** :
  - **Titulaires** : MM Guy MONTIER, David MASSÉ, Claudy MAURICE.
  - **Suppléants** : M<sup>me</sup> Maud BERTIN, M. Jean-Bernard ALLUIN.
- **Syndicat Intercommunal des Écoles Primaires du Val de Vienne (SIEPVV)** :
  - **Titulaires** : MM Benoît VANDENDORPE, David MASSÉ, M<sup>me</sup> Maud BERTIN.
  - **Suppléante** : M<sup>me</sup> Nathalie SENDIM-DE-RIBAS-LIRA.
- **Syndicat de gestion du collège** :
  - **Titulaires** : M. Benoît VANDENDORPE, M<sup>me</sup> Nathalie SENDIM-DE-RIBAS-LIRA.
- **Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Chinonais (SMICTOM)** :
  - **Titulaire** : M. Claudy MAURICE.
  - **Suppléante** : M<sup>me</sup> Caroline ANTOINE.
- **Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL37)** :
  - **Titulaire** : M. Philippe DOREAU.
  - **Suppléant** : M. Gérard AMIRAULT.
- **Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux d'Indre-et-Loire (SATESE37)** :
  - **Titulaire** : M. Guy MONTIER.
  - **Suppléant** : M. Gérard AMIRAULT.
- **Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents d'Indre-et-Loire (SICALA37)** :
  - **Titulaire** : M. Guy MONTIER.
  - **Suppléant** : M. Philippe DOREAU.

- **Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS)** :

- Collège des élus : délégué = M. Philippe DOREAU.

### Désignation des membres des Commissions communales

Le Maire est Président de droit des commissions.

- **Commission communication - information** :
  - M. Thierry BRUNET, Maire.
  - M<sup>mes</sup> Adeline FOUCTEAU-ESPINASSE, Maud BERTIN.
  - MM Jean-Bernard ALLUIN, Gérard AMIRAULT, Benoît VANDENDORPE, Jean-Paul DURAND-MASSÉ, Philippe DOREAU, Guy MONTIER.
- **Commission voirie – réseaux eau / électricité** :
  - M. Thierry BRUNET, Maire.
  - MM David MASSÉ, Claudy MAURICE, Gérard AMIRAULT.
- **Commission assainissement** :
  - M. Thierry BRUNET, Maire.
  - MM Guy MONTIER, David MASSÉ, Jean-Bernard ALLUIN.
- **Commission bâtiments – énergies renouvelables** :
  - M. Thierry BRUNET, Maire.
  - M<sup>mes</sup> Brigitte GRENAT, Nathalie SENDIM-DE-RIBAS-LIRA, Isabelle GUÉRIN.
  - MM Philippe DOREAU, Jean-Bernard ALLUIN, Benoît VANDENDORPE.
- **Commission affaires scolaires** :
  - M. Thierry BRUNET, Maire.
  - M<sup>mes</sup> Maud BERTIN, Nathalie SENDIM-DE-RIBAS-LIRA.
  - MM Benoît VANDENDORPE, David MASSÉ.
- **Commission urbanisme - cadre de vie – environnement** :
  - M. Thierry BRUNET, Maire.
  - M<sup>mes</sup> Isabelle GUÉRIN, Brigitte GRENAT, Nathalie SENDIM-DE-RIBAS-LIRA.
  - MM Guy MONTIER, Claudy MAURICE, Gérard AMIRAULT.
- **Commission fêtes – animations – sports** :
  - M. Thierry BRUNET, Maire.
  - M<sup>mes</sup> Adeline FOUCTEAU-ESPINASSE, Brigitte GRENAT, Isabelle GUÉRIN.
  - M. Philippe DOREAU.
- **Gestion personnel communal** :
  - M. Thierry BRUNET, Maire.
  - MM Philippe DOREAU, David MASSÉ.
- **Gestion cimetière**
  - M. Thierry BRUNET, Maire.
  - M<sup>me</sup> Adeline FOUCTEAU-ESPINASSE.
  - M. Jean-Paul DURAND-MASSÉ.
- **Cantine scolaire (membres de droit)** :
  - M<sup>me</sup> Nathalie SENDIM-DE-RIBAS-LIRA.
  - M. Benoît VANDENDORPE
- **Correspondant défense**
  - M. Thierry BRUNET.

## Élection des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Conseil Municipal fixe à quatre le nombre des membres élus du CCAS. Sont élus :

- M<sup>me</sup> Isabelle GUÉRIN.
- M. Jean-Paul DURAND-MASSÉ.
- M<sup>me</sup> Caroline ANTOINE.
- M. Gérard AMIRAUT.

## Vote des taux d'imposition 2014

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux cette année et de reconduire ceux votés en 2013 :

- Taxe d'Habitation 11,52 %
- Taxe Foncière (bâti) 15,42 %
- Taxe Foncière (non bâti) 35,25 %

## Indemnité de conseil au Receveur municipal

Le Conseil Municipal décide d'accorder à Monsieur Sébastien FOURMY, receveur de la collectivité, l'indemnité de conseil au taux plein calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 et l'indemnité pour la confection des documents budgétaires.

## Séance du 28 avril 2014

### Subvention année 2014 au Fonds Local Emploi Solidarité

Le Conseil Municipal vote un montant de 250 € à verser au Fonds Local Emploi Solidarité (FLES) de l'arrondissement de Chinon qui soutient les employeurs créant des emplois en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), avec participation au financement des formations des salariés pour l'année 2014.

### Budget communal année 2014

Le Conseil Municipal vote le budget communal de l'année 2014 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- Section de fonctionnement 436 595 €
- Section d'investissement 238 701 €

### Budget assainissement année 2014

Le Conseil Municipal vote le budget assainissement de l'année 2014 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- Section de fonctionnement 59 895 €
- Section d'investissement 135 773 €

### Travaux de voirie - Année 2014

Après examen des réponses des trois entreprises consultées, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise VERNAT pour les travaux suivants :

- Impasse de la Motte 1 601,25 € HT
- Route de Peuil 945,00 € HT
- La Rochellerie 12 004,20 € HT
- La Venaudière 646,60 € HT
- Les Noraies (trottoir) 6 490,00 € HT
- Rues des Écoles et du Moulin 11 202,00 € HT
- PATA 6 tonnes 5 640,00 € HT

### Commission Communale des Impôts Directs - Proposition d'une liste de contribuables

La commission est composée de 6 commissaires titulaires et

6 commissaires suppléants qui sont nommés par le Directeur des Services Fiscaux dans les 2 mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal propose une liste de douze contribuables pour les titulaires et les suppléants :

Titulaires		Suppléants	
Hors commune		Hors commune	
1	CREUZON Marcel	1	BAZIR Hélier
2	LURTON Dominique	<b>Dans la commune</b>	
<b>Dans la commune</b>		2	ROULET Jean-Claude
3	BERTRAND Claudy	3	MASSÉ Claude
4	AMIRAUT Gérard	4	LAVEAU Philippe
5	TRAINQUART Régis	5	PLUMÉ Dominique
6	CAMAIN Jean-Jack	6	VALET Jean-Louis
7	GRENAT William	7	RABUSSEAU Bernadette
8	GUINDEUIL Roland	8	CHARBONNEAU J-Michel
9	CHARBONNEAU Alain	9	JAHAN Claude
10	ABBAS Annick	10	MARIAU Robert
11	BIHAN Sophie	11	POURCEL Claude
12	PROUTEAU J-Louis	12	BRUNET André

## Séance du 17 juin 2014

### Avis sur la demande d'autorisation d'exploiter une installation de bancs d'essai de groupes électrogènes par le 12<sup>ème</sup> BSMAT - Nouâtre

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter une installation de bancs d'essai de groupes électrogènes par le 12<sup>e</sup> BSMAT, Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

### Numérotation des habitations dans les hameaux

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de La Poste, afin d'améliorer la précision des adresses géopostales et d'apporter un meilleur confort de localisation pour les visiteurs, les livreurs et surtout les services de secours, grâce aux coordonnées GPS.

La commune de Marcilly-sur-Vienne serait ainsi concernée par 45 points de distribution répartis ainsi :

Beauvois.....	3	Le Volailon .....	2
La Venaudière .....	2	Les Besnaux .....	3
Le Clos .....	2	Les Bouctonniers.....	4
Le Grand Peuil.....	3	Les Martins .....	5
Le Petit Peuil.....	2	Les Petites Places.....	2
Le Peux Blanc .....	3	Les Perrières .....	12
Le Port de Nouâtre.....	2		

La commune de Marcilly-sur-Vienne aura à sa charge le numérotage des hameaux ainsi que la fourniture des plaques indicatrices des numéros.

### Convention de récupération d'animaux, Société Fourrière Animale 37

Le Conseil Municipal accepte de passer la convention de récupération d'animaux avec la Société Fourrière Animale 37 à Rivarennes.

## **Révision du loyer au 1<sup>er</sup> juillet 2014 – Logement communal 15 rue Principale**

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer l'augmentation annuelle de l'indice, compte tenu des travaux effectués par les locataires.

## **Modification des statuts de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine**

Le Conseil Municipal approuve la révision des statuts de la Communauté de Communes relative à la prise de compétence pour la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire et de ses satellites.

## **Affectation 2014 des responsables pour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Voir le tableau page 11 du présent Bulletin.

## **Rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement**

Le Conseil Municipal approuve le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif et non collectif pour l'exercice 2013.

## **Devis curage des fossés et terrassement (route de Peuil)**

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise THIBAUT de Ports-sur-Vienne d'un montant de 5 832 € HT.

### **Séance du 16 juillet 2014**

## **Convention de mise à disposition du personnel communal au SIEPVV**

Le Conseil Municipal accepte la convention entre la Commune de Marcilly-sur-Vienne et le Syndicat Intercommunal des Écoles Primaires du Val de Vienne (SIEPVV), pour la mise à disposition de l'agent technique chargé de la surveillance périscolaire des élèves et du nettoyage des locaux scolaires.

Au regard de la charge induite par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, M. le Maire propose d'augmenter la durée de mise à disposition de l'agent à raison de 17/35<sup>ème</sup> et de modifier ainsi l'article 3 de la convention.

Le SIEPVV remboursera à la Commune les frais de rémunération, à raison de 17/35<sup>ème</sup>.

## **Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, le Conseil Municipal décide de porter la durée du temps de travail de l'emploi d'adjoint technique territorial de 2<sup>e</sup> classe de 24,5 heures à 25 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

## **Demande de Dotation Générale de Décentralisation (DGD) pour l'élaboration de la carte communale**

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au taux maximal pour l'élaboration de la Carte Communale, auprès de la Préfecture d'Indre-et-Loire dans le cadre de la DGD.

## **Renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Remembrement (AFR)**

Le Conseil Municipal désigne les propriétaires suivants pour la constitution du bureau de l'AFR de Marcilly-sur-Vienne :

- M. Jean-Michel CHARBONNEAU,
- M. Jean-Louis VALET,
- M. Jean-Louis PROUTEAU.

## **Renouvellement du matériel informatique à la mairie**

Le Conseil Municipal accepte le devis proposé par la société 2CBI s'élevant à 1 907,76 € TTC.

## **Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État**

Le Conseil Municipal accepte de signer la motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France (AMF).

## **Convention pour l'aménagement de l'anneau central du giratoire RD108 / RD18**

Le Conseil Municipal accepte la convention entre le Département et la Commune, pour l'implantation d'un wagonnet sur l'anneau central du giratoire RD108 / RD18, section située en agglomération.

### **Séance du 23 septembre 2014**

## **Révision des contrats d'assurance**

Le Conseil Municipal approuve les nouvelles propositions sur les contrats d'assurance établis par GROUPAMA :

- Le montant de la cotisation annuelle 2015 s'élève à 4 616 € pour les bâtiments et demeure identique pour la flotte automobile, soit 1 180 €.
- L'assurance du personnel passe à un taux de 5,72 % pour les agents CNRACL et de 1,22 % pour les agents IRCANTEC, avec des conditions identiques au précédent contrat.

## **Taxe d'aménagement, part communale**

Le Conseil Municipal décide :

- D'instituer, sur tout le territoire communal, le taux de 1 % pour la part communale de la taxe d'aménagement, taxe liée aux demandes de permis de construire ou aux demandes préalables de travaux.
- D'exonérer totalement les catégories de construction ou d'aménagement prévues à l'article L.331-9 du code de l'urbanisme et relatives aux :
  - 1) logements sociaux bénéficiant de taux réduit de TVA ou de prêts aidés ;
  - 2) locaux à usage d'habitation principale (partie au-delà de 100 m<sup>2</sup>, dans la limite de 50 % de leur surface) ;
  - 3) locaux à usage industriel ou artisanal ;
  - 4) commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m<sup>2</sup> ;
  - 5) abris de jardin soumis à déclaration préalable.

## **Rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service du SMICTOM du Chinonais**

Le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et à la qualité du service du SMICTOM.

## **Rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2013 du SMAEP Maillé, Draché, Marcilly, Nouâtre**

Le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du SMAEP Maillé, Draché, Marcilly et Nouâtre.

### **Commission Communale des Impôts Directs – Proposition d'un représentant**

Le Conseil Municipal avait proposé une liste de contribuables lors de sa séance du 28 avril 2014.

Le service fiscal a refusé l'un des contribuables domiciliés hors commune qui ne remplissait pas les conditions requises.

Le Conseil Municipal propose M. Frédéric AMIRAULT, domicilié à Rilly-sur-Vienne, comme un nouveau commissaire suppléant domicilié hors commune.

## **Séance du 22 octobre 2014**

### **Changement de catégorie Chemin Rural n°9 (Chemin de la Fontaine)**

Au regard des caractéristiques du chemin rural n°9, de son niveau d'entretien et de son utilisation assimilables à celles de la voirie communale d'utilité publique, le Conseil Municipal approuve son classement en voie communale. Ce qui porte à 13 253 m la longueur totale des voies communales.

### **Projet d'aménagement du centre-bourg : étude ADAC**

Dans le cadre du projet d'aménagement du centre-bourg, l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales (ADAC) a réalisé une étude de faisabilité technique et financière, présentée sous trois grands thèmes :

- Aménagement de la voirie.
- Aide au dernier commerce.
- Aménagement de logements.

Le Conseil Municipal retient le projet d'aménager le centre-bourg et décide d'engager les études correspondantes.

### **Projet d'aménagement du centre-bourg : devis d'études et de maîtrise d'œuvre**

Le Conseil Municipal retient la proposition d'études urbaines et la maîtrise d'œuvre de la place de l'Église proposées par le cabinet KYRIAKOS sis à Ligueil, pour un montant de 14 850 € HT soit 17 820 € TTC.

### **Projet d'aménagement du centre-bourg : demande de subvention auprès du Conseil Général (CDDS V3)**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre des Contrats Départementaux de Développement Solidaire (CDDS), notamment du volet 3 (fonds d'intervention locale sur des projets locaux).

### **Projet d'aménagement du centre-bourg : demande de subvention au titre du fonds de concours de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine**

Le Conseil Municipal sollicite un fonds de concours auprès de M. le Président de la Communauté de Communes de Sainte-

Maure-de-Touraine, selon le plan de financement suivant :

- Travaux	145 000 €
<b>- Total dépenses</b>	<b>145 000 €</b>
- Conseil Général (CDDS V3)	19 000 €
- SIEIL	6 000 €
- STA (compensation)	6 000 €
- Fonds de concours CCSMT	15 000 €
- Commune, emprunt	50 000 €
- Commune	49 000 €
<b>- Total recettes</b>	<b>145 000 €</b>

### **Devis vidéo-projecteur**

Le Conseil Municipal accepte le devis de la société MANUTAN pour un montant de 509 € HT.

### **Modification des plages d'extinction pour l'éclairage public**

Le Conseil Municipal approuve la modification de la plage d'extinction de l'éclairage sur le tronçon du rond-point, la faisant passer de 0h00 - 6h00 à 23h00 - 6h30, comme sur tous les autres tronçons.

### **Reprise de la Carte Communale**

Le Conseil Municipal décide :

- de reprendre l'étude de la carte communale,
- de faire réaliser les études et le dossier par le bureau d'études Ecce Terra,
- d'associer à l'étude les services de l'État et les Personnes Publiques Associées.

### **Approbation des statuts de la CCSMT suite à son adhésion au syndicat mixte « Touraine Cher Numérique »**

Le Conseil Municipal approuve la révision des statuts de la CCSMT de la façon suivante :

« Infrastructures et réseaux de communications électroniques : établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques. La Communauté de communes est autorisée à adhérer au Syndicat Mixte Ouvert « Touraine Cher Numérique ».

### **Projet d'aménagement du centre-bourg : demande subvention auprès du Conseil Général (CDDS V2)**

Le Conseil Municipal :

- retient le projet d'aménager un espace cuisine dans le multiservices installé sur la commune, pour élargir l'offre commerciale actuelle.
- décide de solliciter le Conseil Général pour obtenir la subvention CDDS V2 (volet 2 : projets partagés).

### **Vente de l'immeuble sis au n°12 rue Principale**

Le Conseil Municipal décide de sortir du domaine public le bâtiment sis 12 rue Principale, précédemment affecté au service postal et désaffecté à ce jour, de l'intégrer dans le domaine privé de la commune et de le mettre en vente.

## Séance du 26 novembre 2014

### Tarifs 2015 pour la salle socioculturelle

Le Conseil Municipal réactualise les tarifs de location de la salle socioculturelle, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2015 : cf. le tableau page 21 du présent Bulletin.

### Tarifs 2015 pour l'assainissement collectif

Le Conseil Municipal réactualise les tarifs de l'assainissement collectif, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- Part fixe (abonnement) 83 € / an
- Part variable 1,08 € / m<sup>3</sup>  
(proportionnelle au volume d'eau potable)

### Modification des statuts du SIEIL37

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la modification des statuts du SIEIL37 (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire), suite à la prise de nouvelles compétences (bornes de recharge pour véhicules électriques, adhésion au Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique, alias SDTAN).

### Modification des statuts du SICALA37

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la modification des statuts du SICALA37 (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents d'Indre-et-Loire), suite à la modification de la liste de ses adhérents.

## Conseil Municipal 2014

La mairie rénovée accueille la nouvelle équipe des conseillers municipaux élus au printemps 2014.



**1<sup>er</sup> rang :** Philippe DOREAU, Brigitte GRENAT, Thierry BRUNET, Guy MONTIER, Benoît VANDENDORPE

**2<sup>e</sup> rang :** Nathalie SENDIM-DE-RIBAS-LIRA, Caroline ANTOINE, Maud BERTIN, Jean-Paul DURAND-MASSÉ

**3<sup>e</sup> rang :** Claudy MAURICE, Gérard AMIRAULT, Adeline FOUCTEAU-ESPINASSE, Isabelle GUÉRIN, David

## Où habitez-vous ?

La question est facile lorsque vous habitez dans le bourg ou le long d'une voie bien définie. Mais quand vous êtes dans un hameau plus ou moins étendu, plus ou moins isolé, à l'habitat clairsemé, comment un jeune facteur, un livreur, de nouvelles connaissances vont-ils vous trouver ? Bien sûr il y a le GPS, le portable ou l'autochtone (le voisin serviable) pour vous renseigner, mais est-ce toujours efficace ?

Pour remédier à cela, il y a maintenant ce que l'on peut appeler pompeusement la géo localisation ou plus simplement dit la numérotation de chaque habitation et la dénomination de chaque voie, lorsque cela s'avèrera nécessaire. C'est pourquoi, en liaison avec les services de la Poste, vous verrez progressivement l'attribution à chaque foyer d'un numéro.

Une réunion publique sera proposée aux habitants concernés pour en débattre.



## Au revoir M<sup>me</sup> la Directrice

Le mardi 3 juillet s'est déroulée autour de la case une petite cérémonie à la fois bien sympathique mais également émouvante puisqu'il s'agissait du pot de départ de M<sup>me</sup> Stéphanie GOREAU, la directrice de l'école. Un petit groupe de personnes : ses collègues des trois écoles, le personnel encadrant et de service, des représentants de la municipalité, du syndicat de gestion et des personnes qui ont participé à des actions dans le cadre des activités scolaires étaient venus pour la remercier de son engagement pour l'école. Les discours furent brefs mais un entretien ultérieur a permis au journaliste du bulletin de recueillir des informations complémentaires. C'est l'occasion ici de rappeler que Stéphanie GOREAU a débuté sa carrière d'enseignante dans le regroupement pédagogique, tout d'abord pour 1 an à Nouâtre, puis 5 ans à Maillé pour enfin prendre la

direction de l'école de Marcilly pendant 4 ans.

Dès son arrivée elle a apprécié le travail d'équipe avec ses collègues, la grande disponibilité et l'écoute des membres de la municipalité et du syndicat mais aussi le confort matériel dû à la nouvelle classe, au tableau interactif, à la classe mobile, confort qui s'est amélioré au cours des années avec l'installation de la bibliothèque dans les nouveaux locaux, ce qui a libéré une salle pour la Bibliothèque Centre Documentaire (BCD). De même la mise en route du gymnase de Nouâtre a permis aux élèves de pratiquer le sport dans de bonnes conditions.

Surtout la mise en place de projets avec l'équipe des trois écoles, notamment autour des activités culturelles liées à la musique et au théâtre se sont révélées très bénéfiques pour les élèves. Parmi tous ces projets, le travail autour de la

construction de la case en liaison avec la communauté de communes et la municipalité ont marqué pour longtemps la mémoire des enfants.

Mais la question se pose, M<sup>me</sup> la Directrice : pourquoi partir ? Et bien ce n'est ni par peur de la routine, ni par ennui ou lassitude mais parce que dès le départ dans son métier d'enseignante Stéphanie GOREAU s'est donnée comme objectif de s'investir dans l'enseignement spécialisé. Or cette année, un poste de maître E, poste d'enseignant plus spécialement dédié aux élèves en grande difficulté, s'est opportunément libéré dans le réseau d'aide du secteur de Descartes. Sa candidature acceptée lui permet de suivre durant un an une formation avant sa titularisation l'autorisant à intervenir dans les écoles du sud du département, auprès des élèves les plus fragiles.

*Souhaitons-lui bonne continuation...*

## Nouvelles des écoles

Un début d'année scolaire qui s'est déroulé dans la nouveauté :

- En raison du départ de M<sup>me</sup> Stéphanie GOREAU vers l'enseignement spécialisé et de M. David ROY, intervenant musique, deux nouveaux collègues ainsi qu'une nouvelle intervenante de musique ont été nommés.
- En raison de la réforme des rythmes scolaires, de nouveaux horaires ont été appliqués et il y a désormais classe de mercredi matin.

Le regroupement pédagogique intercommunal des écoles de Maillé, Nouâtre et Marcilly-sur-Vienne, accueille cette année 203 élèves, les effectifs sont stables. Voici une présentation succincte des écoles :

- **École maternelle de Nouâtre** : 79 élèves
  - M<sup>me</sup> Émilie DYS (ATSEM : M<sup>me</sup> Christine MAUCLERC) : 28 élèves (4 TPS et 24 PS)
  - M<sup>me</sup> Magalie OBLIGIS – directrice (ATSEM : M<sup>me</sup> Florence QUENAULT) : 28 élèves (MS)
  - M<sup>me</sup> Mélanie GOSSAUME (ATSEM : M<sup>me</sup> Céline MARQUET) : 23 élèves (18 GS et 5 CP)
  - M<sup>me</sup> Stéphanie DUBOIS : ZIL
- **École élémentaire de Maillé** : 46 élèves
  - M<sup>me</sup> Karine HÄMMERLÉ (directrice) : 22 élèves (CP)
  - M<sup>me</sup> Céline ARNAULT : 24 élèves (19 CE1 et 5 CE2)
- **École élémentaire de Marcilly-sur-Vienne** : 78 élèves
  - M. Julien ROUSSIERE / M<sup>me</sup> Sophie PERRIN : 26 élèves (CE2)

- M<sup>me</sup> Érika SOUBISE (faisant fonction de directrice) : 23 élèves (CM1)
- M<sup>me</sup> Sandrine DOURY : 29 élèves (CM2)

Concernant l'école de Marcilly-sur-Vienne, 2 intervenants extérieurs participent aux activités éducatives :

- M<sup>me</sup> Séverine ANOUIL assure l'éducation musicale (un projet de conte musical auquel les élèves de l'école participeraient est en cours d'élaboration).
- M. Thierry TCHANG TCHONG initie les élèves au théâtre.

**Les autres activités prévues pour l'année scolaire 2014 – 2015 sont :**

- la visite du salon artistique de Sainte-Maure-de-Touraine,
- l'accès au gymnase de Nouâtre de novembre 2014 à avril 2015,
- l'intervention d'une animatrice du SMICTOM sur le tri des déchets,
- la participation à l'opération « Coups de cœur » (sur le thème du voyage cette année) organisée par les bibliothèques,
- un projet de correspondance scolaire pour les classes de CE2 et CM1,
- pour la classe de CM2, des projets avec les élèves de CM2 de Rilly-sur-Vienne et les classes de 6<sup>e</sup> du collège de Nouâtre.

*L'équipe enseignante*

## Hommage à Guy THIBAULT

La municipalité rend un hommage à M. Guy THIBAULT qui vient de nous quitter à l'âge de 81 ans. Homme de convictions et d'engagement, il s'était pleinement investi et avait accepté des responsabilités au sein des équipes municipales durant trois mandats. Conseiller municipal puis adjoint au maire, il œuvra entre autres à la conception des bulletins municipaux dont il fut l'un des créateurs.

La municipalité exprime ses plus sincères condoléances à son épouse et à sa famille.

## Prévention des risques majeurs : désignation des responsables du PCS

Suite aux élections municipales de mars 2014, les responsabilités des élus ont été réactualisées au sein de l'organisation définie pour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de gérer la crise déclenchée par la survenance d'aléas associés aux risques.

Le tableau infra résume les affectations désormais applicables pour la mise en œuvre du PCS approuvé en novembre 2013, avec les précisions suivantes :

- À chacun des conseillers municipaux élus en 2014 est attribuée une responsabilité prévisionnelle au sein du Poste de Commandement Communal (PCC).
- Les Responsables secteur titulaires, conseillers municipaux et membres du PCC, restent mobilisés en dehors de la crise.
- Les Responsables secteur suppléants, membres du PCC et non conseillers municipaux, sont inchangés depuis novembre 2013.
- Le découpage du territoire en secteurs est présenté dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), distribué avec le Bulletin précédent.

PCS & DICRIM : affectations (juin 2014)	Poste de Commandement Communal	
	Directeur des opérations de secours	Thierry BRUNET
	Responsable communication	Gérard AMIRAULT
	Responsable des actions communales	Guy MONTIER
	Responsable logistique	David MASSÉ
	Responsable terrain hébergement	Brigitte GRENAT
	Responsable PCC suppléant	Maud BERTIN
	Responsable PCC suppléant	Adeline FOUCTEAU-ESPINASSE
	Responsable PCC suppléant	Claudy MAURICE

Secteur PCS	Responsable secteur titulaire	Responsable secteur suppléant
Plaine nord	Isabelle GUÉRIN	Pascal MÉREAU
Bourg nord	Caroline ANTOINE	Jean-Louis PROUTEAU
Bourg centre est	Jean-Paul DURAND-MASSÉ	Eddy CHAMPIGNY
Bourg centre ouest	Philippe DOREAU	Pascal BEILLARD
Bourg sud	Benoît VANDENDORPE	Gilles TARDIEU

## Aménagements de la commune

### Un nouveau toit pour la case

Profitant de l'accueil de deux partenaires maliens par l'association des Amis de Nafadji, le toit de la case des chasseurs a été restauré, selon le souhait de Thierry BRUNET, maire de Marcilly et vice-président de la CCSMT en charge de la coopération décentralisée. Tous les élèves de Marcilly et le centre de loisirs de Nouâtre ont participé activement aux ateliers de préparation de la paille, sous l'œil attentif de Bourama KEITA et Namory SOUMAORO qui ont expliqué qu'au village, les toits sont refaits tous les trois à cinq ans selon la qualité de la paille employée.

Le dimanche, les marcheurs venus nombreux à la randonnée organisée par les Chemins Buissonniers et les Amis de Nafadji, ont aidé les enfants présents à remettre en place la belle coiffe de la case, sous les applaudissements des spectateurs.

Les participants ont aussi pu admirer l'exposition « Femmes du Mali » et faire leurs achats au stand d'artisanat africain, installé en plein air, autour de la Case des Chasseurs.



### La passerelle en bois

Le sentier du bord de Vienne, tout le monde le connaît. C'est même l'un des attraits de la commune, parcouru par les promeneurs du soir, les randonneurs du dimanche et les visiteurs des différentes manifestations organisées à Marcilly, et notamment lors de la Fête de l'eau.

Mais il y avait un « hic », avec un passage en amont du pont de la Vienne régulièrement embourbé lors des mauvaises saisons. Il y avait, car depuis quelques semaines, tout un chacun peut emprunter le chemin sans risquer de se croter les chausses, voire pire. En effet, grâce à l'ingéniosité de Dominique CUVELIER et Cyril GUÉRIN, la passerelle enjambe le ruisseau de la Motte, avec un petit air d'océan indien puisque Dominique s'est inspiré des pontons de l'île de la Réunion...

## Comice du Monde Rural 2014

### Une visite à la ferme

Le mardi 3 juin, par demi-journée et amenés par bus, 410 élèves de tous âges, du CP au CM2, venant des écoles de la communauté de communes ont pris possession de la ferme exploitée par la famille MASSÉ aux Mariaux. Sur place, ils se sont dispersés par groupes à travers toute l'exploitation pour se lancer à la découverte des métiers et des productions de l'agriculture. Pour un quart d'entre eux ce fut une véritable révélation, n'ayant jamais visité une ferme.



L'exploration s'est faite autour de cinq thèmes : l'élevage et la production laitière ; la transformation du lait ; les cultures céréalières ; l'aviculture ; l'apiculture. Comme on le voit, il était beaucoup question d'animaux.

À chaque atelier, un connaisseur passionné attendait les élèves pour leur expliquer les tenants et les aboutissants de chaque production. Ils ont ainsi compris le fonctionnement d'une salle de traite, le processus de transformation du lait en fromage. À l'atelier miel, ils ont pu apprécier les vertus du miel en le goûtant et ils ont appris l'importance vitale pour l'agriculture de la pollinisation des arbres fruitiers par les abeilles. Au milieu des poules et des canards, ils se sont émerveillés, grâce à la société avicole de Touraine, de l'éclosion en direct d'un œuf. Enfin, après avoir découvert la diversité des céréales cultivées, ils ont compris la relation

entre la production céréalière et les produits qu'ils consomment quotidiennement.

Cette journée, organisée par le Comice du Monde Rural en partenariat avec l'Éducation nationale, avec la présence effective de ses responsables, de M<sup>me</sup> l'Inspectrice de l'Éducation Nationale du district de Chinon, de deux conseillers pédagogiques, des enseignants et de parents, adultes qui ont probablement eux-mêmes appris lors de cette journée, les élèves ont pu comprendre, tout en s'amusant, l'importance de l'agriculture en France. Ce fut une expérience très enrichissante et qui se renouvellera probablement dans l'avenir.

### Les chars

Comme tous les sept ans, le comice s'est déroulé sur le canton à Sainte-Maure-de-Touraine, sous un soleil magnifique. Un très nombreux public s'est déplacé le samedi pour le concours de labour, le dimanche pour le défilé de chars et autres divertissements installés sur place. En effet, 14 chars ont pris part à cette parade dans les rues bien décorées pour l'occasion. Les communes de Marcilly, Maillé et Nouâtre se sont associées pour réaliser un char commun dont le thème imposé était « consommer autrement ». Notre choix s'est porté sur la préparation d'un char avec une idée très locale « La Chèvre », que nous avons baptisée « La Chèvre de MarMaNou » et une figuration du monde rural autour des années 50. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce char : M. QUENAULT Ferronnier d'Art à Parçay-sur-Vienne qui nous a prêté gracieusement sa Chèvre, DOUMÉ qui a réalisé le panneau de présentation du char, les membres du club de l'Automne rose pour leurs nombreuses participations à la confection des roses et autres décorations, tous les bénévoles présents costumés ou non, et enfin les 3 communes. Rendez-vous en 2021 pour le prochain comice avec de nouvelles idées.



### Les récompenses

Tous ces efforts ont été appréciés, puisque nous notons :

- Un diplôme d'honneur pour les 3 communes de Maillé, Marcilly-sur-Vienne et Nouâtre (char).
- Une médaille d'or pour M. Alain CHAMPIGNY (jardin potager).
- Un lot pour M. Bruno PIERRE (jardin potager).

Peu importe la couleur de la médaille, lorsque la participation est couronnée par la reconnaissance...





Mai : TAP,  
Travaux et Activités Pratiques



Septembre :  
Les bords de Vienne sécurisés



Septembre :  
La charre MarMaNov  
en balade au Conico



Mai : Leçon de conduite  
appréciée par nos  
Maîtres à-torture en paille



Septembre :  
Les marchés du Gardon



Mai : À la recherche de l'Alose



Avril : les prémices du printemps

Juin :  
réactivation du wagonnet



## Commémorations du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945

Les traditionnelles commémorations des deux dernières guerres ont été marquées cette année par le 100<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration de la première guerre mondiale.

Un cortège de Marcillois, derrière son portendrapeau, l'Adjudant réserviste Ludovic BAVIER, est donc allé se recueillir au pied du Monument aux Morts. Après le dépôt de quelques fleurs, le Président des Anciens Combattants, Monsieur Louis AVOLIO a de nouveau fait résonner le nom de nos seize « poilus » « morts pour la France ».

Monsieur le Maire a ensuite lu le message de Monsieur Kader ARIF, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire. Il a donc

été évoqué le son du tocsin du 3 août 1914 qui, dans tous les villages, marquait la mobilisation de millions de Français, le 22 août 1914 où près de 27 000 jeunes soldats tout juste mobilisés périrent au combat ce jour-là, ainsi que la première bataille de la Marne et le sursaut français du 14 septembre 1914. *« Depuis un an, le centenaire de la Grande Guerre mêle intimement mémoire familiale et mémoire nationale. Il est vécu dans chaque commune, chaque famille, chaque foyer. Malgré le temps qui passe et nous éloigne d'un siècle que cette guerre a ouvert, le centenaire mobilise les anciens combattants, les jeunes et au-delà tous les citoyens de notre pays autour de cette histoire ».*



### Repas des Aînés du 8 mai 2014

Cette année, les membres renouvelés du Comité Communal d'Action Sociale ont invité, au nom de la Municipalité, les Marcillois de 70 ans (et plus...) au traditionnel banquet du 8 mai. C'est donc près d'une soixantaine de personnes, accompagnées de leurs conjoints, d'élus et des membres de la section des Anciens



Combattants de Marcilly et Ports, qui se sont réunies autour d'un savoureux repas servi toujours sympathiquement par la maison PELLAULT.

Au menu, après une « framboisine » en apéritif, accompagnée de toasts chauds et froids pour préparer les estomacs, il fallait déguster un « croustacé » de Saint-Jacques et crevettes aux asperges vertes, puis un filet de sandre sur son lit de riz et d'étuvée de légumes. Un trou normand opportun... et nos convives ont pu attaquer leurs cuisses de canard farcies aux cèpes avec sa

sauce au foie gras ! Après l'interlude « salade et fromages », le festin s'est terminé en beauté avec un caraïbe ananas coco et sa crème anglaise.

Le petit café et son digestif ont clos la réunion, émaillée de la voix de nos chanteuses et chanteurs des plus célèbres de notre commune, ainsi que des quelques airs connus d'une trompette non moins célèbre.

Merci à tous pour la réussite de cette après-midi pleine de souvenirs et d'amitié.

## APE du collège de Nouâtre

L'APE du collège Patrick-Baudry est constituée d'un bureau composé de 5 personnes et de quelques membres :

- Président : M. Christophe DUBOIS
- Secrétaire : M<sup>me</sup> Graziella JOSSO
- Secrétaire adjoint : M<sup>me</sup> Florence BARANGER
- Trésorière : M<sup>me</sup> Sophie NICOLAS
- Trésorière adjointe : M<sup>me</sup> Estelle MORIN

Ce bureau a été en partie renouvelé au cours des trois dernières années. Il ne demande qu'à être étoffé par un plus grand nombre de parents s'investissant pour le collège et les enfants qui y reçoivent un enseignement de qualité dans un environnement appréciable.

Le rôle de l'APE est de faire le lien entre le collège et les parents. Nous regroupons les candidatures pour le conseil d'administration (6 parents), pour les conseils de classes (28 parents) et les diverses commissions (ex : hygiène et sécurité...). Pour les personnes adhérentes, l'APE aide financièrement aux activités comme les sorties scolaires.

Avec la direction de l'établissement, le Principal M. Jean-Christophe PERRIN, nous travaillons à la pérennité du collège.

Le petit nombre de personnes membres dans l'association ne nous a pas permis d'organiser les manifestations évoquées lors de l'assemblée générale de novembre 2013. Cette année encore, nous sommes favorables à toutes les initiatives qui pourraient naître d'un groupe actif et volontaire. On peut agir, participer ponctuellement à une action. En espérant que l'association, avec des membres plus nombreux et en partenariat avec la direction et l'équipe pédagogique, sera capable de proposer et d'organiser des actions visibles et profitables au collège, comme cela a pu se faire dans le passé.

### **Pour nous contacter :**

- Boîte aux lettres de l'APE dans le collège
- ape.patrickbaudry@laposte.net
- <http://apecollegenouatre.blogspot.com>

## APE des écoles

L'APE du RPI des Écoles de Maillé, Marcilly, Nouâtre se maintient toujours malgré un faible nombre de participants. Nous avons réussi à maintenir nos activités avec enthousiasme et bonne humeur pour l'année 2014.

Nous avons innové en novembre 2013 par un thé dansant à Pouzay avec l'orchestre Gilbert CÉDRIC qui a connu un franc succès avec 240 entrées. Nous renouvelons cette opération le 23 novembre 2014 à Ports-sur-Vienne. Grâce à nos différentes manifestations et à leur réussite, nous avons pu donner à chaque école une subvention de 700 €. Nous renouvelerons cette opération afin que nos enfants profitent pleinement de sorties scolaires ou autres besoins.

Notre bureau du 6 novembre 2014 :

- Présidente : Mme Mylène DESBOURDES 06 87 18 98 55
- Vice-présidente : Mme Caroline JAULIN
- Secrétaire : Mme Aline ROBERT
- Trésorière : Mme Sophie NICOLAS
- Vice-trésorier : M. Johann BERTIN

### **Dates à retenir :**

- Collectes de papiers : du 28/01 au 04/02, du 14 au 19/04 et du 30/06 au 05/07/2015.
- Opération « vente de brioches vendéennes » courant février 2015.
- Dîner dansant le 14/03/2015.
- Fête des écoles en juin 2015.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou idées, nous sommes à votre écoute !

Bonne année 2015 à tous !

## Grain de Sel



La bibliothèque de Marcilly est ouverte le samedi matin de 10h à 12h et le mardi après-midi de 16h à 18h.

Un poste internet libre-service est mis à disposition par la municipalité pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Nous présenterons, à partir du début de l'année, une liseuse numérique que vous pourrez manipuler sur place afin de découvrir cette nouvelle façon de lire.

Pour les emprunts, vous pouvez prendre 4 livres par semaine ainsi qu'un DVD et un CD, par personne inscrite, le coût est de 6€ / an (gratuit pour les chômeurs et - de 18 ans).

Nous procédons à une mise à jour de notre stock tous les 2 mois environ, avec des emprunts à la bibliothèque départementale de Chinon, n'hésitez donc pas à nous faire part de vos envies.

Nous avons cette année organisé une fête à l'occasion de la brocante annuelle de Marcilly, où nous avons ouvert nos portes à tous, avec pour l'occasion une rencontre-dédicace avec Jean-Louis CHÉ-

DOZEAU, auteur de romans et livres pour enfants, et une découverte de la calligraphie et des enluminures avec Anne-Marie GUIN-BRUNET ; DOUMÉ, notre président mais surtout artiste dessinateur, a croqué les curieux qui ont osé franchir nos grilles car nous étions installés dans la cour de l'école. Pour votre information, nous remettons cela l'année prochaine avec d'autres surprises !

Une rencontre avec François PLACE (illustrateur et auteur BD) a aussi eu lieu à la salle des fêtes de Marcilly le 17 novembre, organisée avec la bibliothèque départementale de Chinon et les bibliothèques de la communauté de communes, ainsi que le collège Patrick-Baudry de Nouâtre.

Nous vous rappelons que nous ne sommes jamais assez nombreux de bénévoles pour faire vivre notre association et que les nouvelles idées sont toujours les bienvenues : n'hésitez donc pas à nous retrouver lors de nos permanences ou par téléphone au 06 18 16 24 74.

Bonne fin d'année à tous et bonne lecture.

## Judo jujitsu

Nouvelle saison sportive pour le club de judo de Nouâtre.

Cette saison 2014/2015 s'annonce de bon augure avec l'augmentation des effectifs malgré des inscriptions qui se sont étalées sur plusieurs semaines dues, sans doute, à la mise en place des rythmes scolaires.

Cette année est un tournant pour le club qui contrairement à une rumeur continue ses activités en y ajoutant la gestion de la salle de remise en forme ouverte à tout public majeur.

Nouvelle présidence pour l'encadrement du club avec un nouveau président Thierry BEAUSSE, qui succède à Christophe POTIER.

A la rentrée de la Toussaint les judokas ont bénéficié d'un dojo rajeuni grâce au sponsoring de l'entreprise ATRPI de Nouâtre qui a fourni la peinture.

Le Président tient à remercier tout particulièrement les bénévoles qui ont participé à ce chantier.

### Carte d'identité du club de judo de Nouâtre pour la saison 2014/2015.

Encadrant sportif : Julien ANDRAUT

- 41 adhérents
- 2 jeunes licenciés du club sont en formation pour devenir encadrant sportifs et soulager Julien qui consacre beaucoup de son temps à titre bénévole.
- 3 judokas sont en équipe départementale
- 4 judokas sont en section sport étude au collège Pierre-CORNEILLE de Tours
- 5 ceintures noires, avec pour objectif d'en avoir 3 de plus pour la fin de saison

### Renseignements et inscriptions :

- Le mercredi et vendredi de 17h30 à 20h30 au dojo Jean-MERGNAC cité des Lauriers à Nouâtre.
- ou Thierry BEAUSSE 06 78 94 66 21

## Gym Sourire

Tout d'abord nous tenons à remercier l'équipe municipale pour son aide et la confiance dont elle fait preuve à notre égard. Notre activité a repris le mardi 9 septembre dans la bonne humeur habituelle. Au cours de notre assemblée générale qui a eu lieu le 12 octobre, les membres ont pu choisir avec l'animatrice le contenu des cours et élaborer un nouveau planning ; les cours étant adaptés à tout public. Les adolescents sont acceptés avec une autorisation parentale ou accompagnés par eux. À ce jour l'association compte 37 adhérents : la cotisation a été maintenue au même tarif que l'année précédente. Une convention est signée avec l'ANCV, afin de permettre le règlement des licences à l'aide des coupons sport pour les personnes pouvant en bénéficier.

Les cours ont lieu tous les mardis de 19h45 à 20h45 à la salle municipale à côté de la mairie de Marcilly-sur-Vienne : 2 séances gratuites sont proposées et il est possible d'intégrer à tout moment ; l'association commence à utiliser davantage internet pour la communication entre les adhérents : la création d'un site internet est envisagée.

Concernant la saison écoulée, les cours ont eu lieu jusqu'au 1er juillet inclus : ils ont eu lieu tous les mardis avec un programme varié et des moments festifs (galette des rois, chandeleur, pot de fin d'année).

En ce qui concerne la randonnée, la météo a été catastrophique mais cela n'a pas entamé la bonne humeur des participants. En 2015, elle est programmée pour le dimanche 12 avril le matin dès 8h30, avec un départ à 9h : une collation sera offerte aux participants à l'arrivée.

Nous avons prévu également une soirée Zumba festive, mais aucune date n'a été fixée à ce jour : elle vous sera communiquée par voie d'affichage.

Pour tous renseignements complémentaires, appelez au 06 81 77 98 45.

Maryse ESTRAYER, présidente

## Cantine scolaire

Depuis plusieurs années, la cantine scolaire de Marcilly fonctionne par le biais d'une association. À ce jour, nous comptons sur la bonne coopération des parents concernant les règlements, ce qui permet de rémunérer notre employée de restauration.

Nous organisons depuis un an une vente de grilles pour la galette, afin de pouvoir rapporter à l'association des fonds pour le bien-être des enfants (exemple, l'année dernière le pique-nique de fin d'année scolaire).

Merci pour votre coopération.

Nous vous souhaitons, à tous et à toutes, de bonnes fêtes de fin d'année.

*Le bureau de cantine.*

## Réveil de Marcilly

Tout d'abord l'association tient à remercier tous les bénévoles ainsi que les Marcillois et Marcilloises qui ont contribué à la réussite des trois manifestations de l'année 2014, en apportant leur soutien et leur bonne humeur :

- « La Route de l'eau » s'est déroulée le 17 mai lors d'une belle journée ensoleillée, avec l'aide des bateliers à bord de leurs toues cabanées (et leurs anecdotes), une animation musicale, expositions diverses et bien sûr l'incontournable Sardinade.
- « La fête à l'entrecôte » le 12 juillet au soir avec SA Sangria, entrecôte, soirée animée musicalement et bien sûr le « feu d'artifice » tiré des Chaumes à Nouâtre.
- « La brocante » le 5 octobre avec une excellente bernache (rappelez vous l'année passée, il n'y en avait pas), une journée digne d'une période estivale et bien entendu son nombre sans cesse à la hausse de brocanteurs.

Pour l'année 2015 deux animations seront proposées : la traditionnelle « Route de l'eau » le **samedi 16 mai 2015** et l'incontournable brocante du **dimanche 4 octobre 2015**.

Les personnes souhaitant nous rejoindre, discuter, participer à l'organisation de nos différentes animations sont attendues le **vendredi 23 janvier 2015 à 20h00** lors de notre assemblée générale. Celle-ci se déroulera à la salle des fêtes de Marcilly et se clôturera par la traditionnelle galette des rois et son vin d'honneur.

Le Réveil de Marcilly vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

*Le président de l'association « Le Réveil de Marcilly »,  
M. AIRY*

## Gardon de Marcilly

Cette année marque une nouvelle fois l'intérêt des personnes de tout âge pour la pêche, et nous nous en félicitons. La fréquentation du plan d'eau et la présence de nombreuses personnes lors de nos manifestations nous encouragent à poursuivre notre action. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur un groupe d'amis et actionnaires, très souvent sollicités et toujours présents pour permettre la bonne organisation de toutes ces fêtes et activités. Le bilan pour cette année en cours est très positif, puisque 270 personnes étaient présentes lors du couscous à Ports-sur-Vienne, 200 à la traditionnelle Paëlla au camping à Marcilly, et 50 inscrits lors de notre



concours de pêche au plan d'eau. Malgré tous ces points positifs, il y a cette grande tristesse pour notre association : en effet, nous avons eu à déplorer la disparition de notre ami Serge GUINDEUIL, membre du bureau depuis la création de l'association. L'homme, mais également le bénévole actif, laisse un vide énorme dans le monde associatif local. Le Gardon de Marcilly va continuer sa mission, avec en toile de fond le sourire de Serge qui veille au bon déroulement des activités pour lesquelles il s'investissait tant.

*Le Gardon de Marcilly*

## Automne rose

Depuis cette année 2014 « Les Aînés Ruraux » ont officiellement changé d'appellation. Afin de regrouper sous un même titre les Ruraux et les Urbains de tout âge, c'est maintenant : « Générations Mouvement Départemental » - Fédération de Touraine.

### Récapitulatif des Activités pour cette année 2014 :

- 8 janvier – Assemblée Générale. Pas de changement dans le bureau : Président : M. Patrouillault, Vice-président : M. Mergnac, Secrétaire M<sup>me</sup> Patrouillault, Trésorier : M. Roulet ; Adjointes : M<sup>me</sup> Boizier et M<sup>me</sup> Jahan.  
Membres : M<sup>me</sup> Baillargeau, M<sup>me</sup> Bihan, MM Baron et Dechézelles.
- 1<sup>er</sup> mars – Concours de belote dans la salle de Pouzay (224 personnes).
- 28 avril – Sortie à Veuil. Inauguration de la salle des fêtes et spectacle des Bodin's à Villentrois.
- 30 avril – Repas de printemps avec 99 convives (record battu) avec un menu extra de M. Doucet.
- 13 juin – Fête de l'Amitié par la Fédération Départementale organisée à Cravant-les-Coteaux.
- 7 août – Pique-nique de l'été aux



Mariaux chez M<sup>me</sup> Bihan.

- 13 septembre – Concours de belote à Pouzay (144 personnes). Faible nombre dû à un superbe soleil, mais pas de déficit !
- 1<sup>er</sup> octobre – Sortie vendanges à Aubigné-sur-Nère (91 personnes).
- 3 novembre – Spectacle à « Malraux » organisé par la Fédération de Touraine. Le thème étant le Folklore de l'Amérique latine. Ambiance gaie et costumes très colorés (57 personnes).
- 1 décembre – « Noël avant Noël » dans la Sarthe avec spectacle, repas, danses et cadeaux.
- 9 décembre – Repas de Noël du club (toujours correct et très convivial).
- 13 décembre – Spectacle à Tours (Rendez-vous avec les Stars) dans le Grand Hall.

**Pour 2015 :** mercredi 14 janvier à 14h : Vœux du Président, Assemblée Générale et galette des Rois.

**À savoir :** maintenant il n'y a plus d'âge minimum pour s'inscrire au Club et l'inscription à Marcilly est de 12€ pour l'année. Compte tenu des activités offertes et des ristournes aux membres, l'affaire est intéressante. Bienvenue à tous. L'effectif en 2014 a déjà augmenté.

Rappelons que les membres se réunissent deux fois par mois, le mercredi après-midi dans la salle des fêtes de la Mairie, pour jouer à la belote ou autre, fêter les anniversaires et recevoir les dernières informations du Président sur les activités et spectacles prévus ou à prévoir.

Tél : 02.47.65.26.11 (Secrétariat).

*Bonne année à tous.*

## Salle socioculturelle : locations

	Tarifs été (sans chauffage) du 1 <sup>er</sup> avril au 31 oct.	Tarifs été (avec chauffage) du 1 <sup>er</sup> avril au 31 oct.	Tarifs hiver du 1 <sup>er</sup> nov. au 31 mars
<b>Personnes de la commune</b>			
Vin d'honneur ou réunion	35 €	40 €	50 €
Location d'une journée	120 €	130 €	150 €
Location d'un week-end	180 €	200 €	230 €
<b>Personnes et associations hors-commune</b>			
Vin d'honneur ou réunion	45 €	50 €	60 €
Location d'une journée	140 €	150 €	170 €
Location d'un week-end	220 €	240 €	270 €

Le prêt de la salle est gratuit pour les associations communales.

Monsieur le Maire est le seul habilité à accorder la salle à tout particulier ou association qui en ferait la demande.

La réservation doit se faire au secrétariat de la mairie : un chèque de caution de 200 € vous est demandé lors de la remise des clés, ainsi qu'une copie d'assurance responsabilité civile.

La salle dispose de vaisselle pour 80 couverts.

## Camping de la Croix-de-la-Motte : services et locations

Tarifs 2014, sous réserve de réactualisation pour 2015.

### Services camping et locations canoë kayak

Services camping	Nuitée	Locations	Kayak	Canoë
Emplacement (voiture, caravane)	3,10 €	1 heure	4 €	6 €
Adultes	2,60 €	2 heures	6 €	9 €
Enfant (jusqu'à 7 ans)	1,60 €	½ journée	10 €	15 €
Branchement électrique	3,10 €	1 journée	15 €	22 €
Garage mort	3,10 €	2 journées consécutives	25 €	36 €
Visiteurs de plus de 2 heures	1,50 €			
Forfait vidange camping-car	4,20 €	Transport	12 €	

### Locations des mobile homes et de la tente

	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison
<b>Mobile Home (semaine)</b>	220 €	270 €	325 €
<b>Mobil Home (week-end)</b>	115 €	-	-
<b>Tente (semaine)</b>	155 €	180 €	225 €
<b>Tente (nuitée)</b>	24 €	27 €	33 €

**Mobile Home** : locations à la semaine du samedi 16h au samedi 10h.

locations au week-end du vendredi 18 h au dimanche 18 h.

**Tente** : locations à la semaine du samedi 12 h au samedi 12 h.

Nos prix s'entendent TTC toutes charges d'électricité et de gaz incluses. Versement de 25% du tarif de location pour confirmer la réservation. Une caution de 152 € vous sera demandée lors de votre arrivée.

Renseignements et réservation auprès de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine :

Place du 8 Mai 1945 - 37800 Nouâtre – Tél. : 02.47.65.35.92 – Fax : 02.47.65.35.93

[www.cc-saintemauredetouraine.fr](http://www.cc-saintemauredetouraine.fr) > Tourisme > Hébergement, restauration > Campings > Camping la Croix-de-la-Motte

<b>Alimentation – Bar « Le Saint-Blaise »</b> Claude RABUSSEAU	3 place de l'Église	02 47 65 34 13
<b>Artiste dessinateur</b> DOUMÉ	<a href="http://caricatures.doume.free.fr">http://caricatures.doume.free.fr</a> Le Grand Peuil	02 47 72 00 56
<b>Brocante, menuiserie, ébénisterie</b> Éric BARBOTIN	15 place de l'Église	02 47 65 33 93
<b>Carrières SOGRACO (sables et graviers)</b> Bureaux et chantiers	<a href="http://www.sogracocARRIERE.fr">www.sogracocARRIERE.fr</a> Les Varennes	02 47 65 26 91
<b>Carrosserie peinture</b> Renaud LE DORZE	36 rue de la Motte	06 67 50 05 03
<b>Chauffage – Plomberie</b> Alain CHARBONNEAU	<a href="http://www.charbonneau-chauffage37.com">www.charbonneau-chauffage37.com</a> (Sainte-Maure-de-Touraine)	02 47 65 61 63
<b>Charpente – Couverture</b> SARL AIRTOIT, Philippe AIRY	49 rue de Cambraye	02 47 65 36 72 06 84 16 98 63
<b>Coiffure à domicile</b> Élodie Coiffure	La Cave	06 75 03 09 43
<b>Coiffure mixte à domicile, styliste visagiste</b> Kell'Coiffure	<a href="mailto:kellymieuSET@hotmail.fr">kellymieuSET@hotmail.fr</a> 10 les Noraies	07 86 82 58 34
<b>Électricité générale</b> Dominique PLUMÉ Patrice THOMASSEAU	<a href="http://www.plume-thomasseau.com">www.plume-thomasseau.com</a> 6 rue de la Cave (Sainte-Maure-de-Touraine)	02 47 65 27 83 02 47 65 27 83
<b>Fromagerie EARL « Les Biquettes du Clos »</b> Claudy MAURICE & Cendra RAYNAL	<a href="mailto:lesbiquettesduCLOS@gmail.com">lesbiquettesduCLOS@gmail.com</a> Le Clos	02 47 65 20 79
<b>Graveur sur pierre</b> Jean-Marc GRANIER	<a href="http://www.art-de-roc.com">www.art-de-roc.com</a> 18 rue Principale	06 01 96 12 23 02 36 16 34 17
<b>Jardinier – Paysagiste / Services à la personne</b> H2P JARDINS Hervé PLOQUIN	<a href="http://www.h2p-jardins.fr">www.h2p-jardins.fr</a> <a href="mailto:h2p.jardins@orange.fr">h2p.jardins@orange.fr</a> 2 rue de la Charmille	06 87 65 27 84 02 47 65 37 55
<b>Maçonnerie Carrelage</b> Pascal BRUNET	<a href="mailto:pascaldom.brunet@wanadoo.fr">pascaldom.brunet@wanadoo.fr</a> (Pussigny)	02 47 65 01 78
<b>Paramoteur – ULM : formation et baptêmes</b> ICARUS Paramoteur	<a href="http://www.icarus-paramoteur.fr">www.icarus-paramoteur.fr</a> Beauvois	06 70 94 67 00 06 74 79 90 42
<b>Poterie des Brillons</b> Daniel CHAVIGNY	<a href="http://www.poteriesdanielchavigny.com">www.poteriesdanielchavigny.com</a> Les Brillons	02 47 65 38 70
<b>Taxi – Ambulance</b> SARL CHAMPIGNY	(Sainte-Maure-de-Touraine)	02 47 65 68 06
<b>Volailles fermières</b> Jean-Louis VALET	24 rue Principale	02 47 65 27 47

Services administratifs		
<b>Mairie</b> 16 rue Principale	Tél./fax : 02 47 65 20 43 mairiedemarcilly@wanadoo.fr Réservation de la salle socioculturelle	Lundi, mardi, jeudi : 14h00 à 16h30 Vendredi : 14h00 à 18h00 Samedi : 10h00 à 12h00
	Permanence du maire	Samedi : 10h00 à 12h00
<b>Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine</b> Place du 8 mai – 37800 Nouâtre	Tél. : 02 47 65 35 92 Fax : 02 47 65 35 93 sainte-maure-communauté@wanadoo.fr	
<b>Agence Postale Communale</b> 25 rue Principale	Tél. : 02 47 49 87 39 M <sup>me</sup> LAISNEY	Mardi au samedi : 9h30 à 12h30
<b>Trésor Public</b> 52 rue du Docteur Patry 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 42 15	Lundi au jeudi : 8h30 à 15h00 13h00 à 16h00 Vendredi : 8h00 à 12h00 Lundi, mairie Nouâtre : 10h00 à 12h00
<b>Vigicrues</b>	<a href="http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr">www.vigicrues.ecologie.gouv.fr</a>	Informations sur les inondations
<b>École primaire de Marcilly</b>	Tél. : 02 47 65 32 75	Directrice : M <sup>me</sup> Soubise (CE2 au CM2)
<b>École primaire de Maillé</b>	Tél. : 02 47 65 30 38	Directrice : M <sup>me</sup> Hämmerlé (CP au CE2)
<b>École maternelle de Nouâtre</b>	Tél. : 02 47 65 27 91	Directrice : M <sup>me</sup> Obligis (PS au GS)
<b>Collège de Nouâtre</b>	Tél. : 02 47 65 20 42	Principal : M. Perrin
<b>Assistante sociale</b> M <sup>me</sup> ROUSSEAU	Centre médico-social Rue de la petite Gare 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Permanence au centre, sans RDV : Jeudi : 9h00 à 11h00 À la mairie de Marcilly, sur RDV : 1 <sup>er</sup> lundi du mois : 9h30 à 10h30
<b>Comité Croix-Rouge</b> 1 rue du Bon-Valet 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 47 19	
<b>Conciliateur</b> Mairie de Sainte-Maure-de-Touraine	Permanence : 1 <sup>er</sup> lundi du mois : 10h00 à 12h00 3 <sup>e</sup> lundi du mois : 10h00 à 12h00	
<b>Déchèterie</b> 37800 Ports-sur-Vienne	Tél. : 02 47 65 01 06	Lundi : 14h00 à 19h00 Mercredi, samedi : 9h00 à 12h00
<b>Déchèterie</b> 37800 Noyant-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 88 27	Lundi : 9h00 à 12h00 Jeudi, vendredi : 14h00 à 19h00 Samedi : 14h00 à 19h00
<b>EDF</b>	Dépannage électricité : 09 72 67 50 37 Renseignements : 09 69 36 66 66	Renseignements : Lundi au samedi 8h00 à 21h00
<b>SOGEA (eau)</b> 7 et 9 rue Pasteur 37171 Chambray-lès-Tours	Tél. (secrétariat) : 02 47 48 27 52 Tél. (urgence) : 06 29 51 64 91	
<b>Presbytère de l'Île-Bouchard</b> Paroisse du Val de Vienne Parvis du Chanoine Ségelle	Tél. : 02 47 58 51 03 - Fax : 02 47 58 65 90 Permanence de l'abbé Xavier Malle, au presbytère, sans rendez-vous : Samedi : 9h00 à 10h00	

37220 L'Île-Bouchard		Ouverture du secrétariat au public : Lundi au vendredi 14h30 à 17h30
		Messes à Marcilly-sur-Vienne : 8 mars et 7 juin à 10h00 Temps de prière : Jeudi (hors vacances) : 18h30 à 19h00
<b>Maison des initiatives locales</b>	Tél. : 02 47 65 52 85	Lundi au vendredi : 9h00 à 12h30
Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Mile-sainte-maure@wanadoo.fr	13h30 à 17h30
<b>ASEPT</b>	Tél. : 02 47 65 67 50	Lundi et vendredi : 9h00 à 12h00
Les Passerelles		14h00 à 17h00
77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine		
<b>Service soins infirmiers</b> Varennes du Ruisseau 37800 Nouâtre	Tél. : 02 47 65 22 50	Permanences : Lundi au vendredi : 8h30 à 9h00 - 17h30 à 18h00 Samedi et dimanche sur RDV
<b>Médecins généralistes</b>		
Dr ARQUEZ	Tél. : 02 47 65 00 34	2 rue des Anciens AFN - 37160 La Celle-Saint-Avant
Dr KLING	Tél. : 02 47 65 27 32	21 rue des Grelets - 37800 Nouâtre
Dr LORIN	Tél. : 02 47 65 28 43	10 rue des Écoles - 37800 Pouzay
Dr SERBAN	Tél. : publié début 2015	Varennes du Ruisseau - 37800 Nouâtre
<b>Pharmacie</b> Mme MILLET – 14 rue Guy-de-Nevers 37800 Nouâtre	Tél. : 02 47 65 20 28	Lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 14h15 à 19h30 Samedi : 9h00 à 12h30
<del><b>Hôpital de Sainte-Maure-de-Touraine</b></del> Repas à domicile	Tél. : 02 47 72 32 32	
<b>Présence verte</b> 31 rue Michelet - 37000 Tours	Tél. : 02 47 31 61 96	
<b>ASSAD</b> 43 place du Maréchal-Leclerc 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 61 89 M <sup>me</sup> ROTTIER Assad.stemaure@wanadoo.fr	Permanences : Lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 14h00 à 17h30
Aide à domicile – service mandataire		
<b>ADMR</b> La poste de Saint-Épain 35 Grande Rue - 37800 Saint-Épain	Tél. : 06 74 96 13 99 M <sup>me</sup> COMTE	Permanences : Mardi et vendredi : 9h00 à 12h00
<b>Office de tourisme et Espace scénographique</b> Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 66 20	Exposition permanente des composantes du territoire et des produits du terroir : Octobre à mai 9h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00 Juin, septembre et vacances de Pâques : 9h30 à 12h00 - 14h00 à 17h30 Juillet et août : 9h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00
<b>Cinéma</b> 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Pour recevoir, par mail, la présentation des films de la semaine, s'inscrire à : culture@cc-saintemauredetouraine.fr Site du réseau Ciné-off (programmation et présentation des films) : <a href="http://cine-off.fr/salle/sainte-maure-de-touraine">http://cine-off.fr/salle/sainte-maure-de-touraine</a>	
	Séances, selon films et jours (cf. site Ciné-off) : 15h00 / 17h00 / 18h00 / 20h30	
<b>Cinéma</b>	Site du réseau Ciné-off (programmation et présentation des films) :	

Depuis la parution de notre dernier bulletin, nous avons enregistré :

## La naissance de :

Au foyer de Yannick LE BOURHIS et Jennifer URSULET : **Maéva**, née le 29 mars 2014 à Chambray-lès-Tours (37).

Au foyer de Romuald ANGENOT et Julie DOUCET : **Maho**, né le 11 août 2014 à Châtellerault (86).

## Le mariage de :

**Pascal THIBAUT** et **Stéphanie BEILLARD** le 16 août 2014

## Le décès de :

**Jean-Michel DARGENTON**, 65 ans, le 14 avril 2014 à Saint-Benoît-la-Forêt (37).

**Loïc MÉCHIN**, 52 ans, le 29 juillet 2014 à Marcilly-sur-Vienne (37).

**Guy THIBAUT**, 81 ans, le 2 octobre 2014 à Dangé-Saint-Romain (86).

**Yvette ROCHER**, 98 ans, le 16 octobre 2014 à Veigné (37).

**Gérard BAILLARGEAU**, 80 ans, le 9 novembre 2014 à Saint-Benoît-la-Forêt (37).

## Distribution des sacs-poubelles



Vous êtes invités à venir chercher vos sacs-poubelles à la mairie :

le samedi 24 janvier 2015  
de 9 h à 12 h.

## Opération composteurs

Pour toute personne souhaitant s'équiper d'un composteur, la mairie regroupe les commandes :

- Vous déposez votre commande à la mairie le 24 janvier lors de la distribution des sacs ou au plus tard le 12 février.
- Vous retirez votre composteur en mairie et réglez par chèque ou espèces, lors de l'animation organisée par le SMICTOM le vendredi 13 février (heure précisée lors de votre commande).

**Distributions de composteurs Hiver 2014 - 2015**

**Composteur en plastique :**

Seul **20€**

le KIT **23€**

Contenance : 320 litres  
Dim. : hauteur 89 cm - largeur 76 cm

**Composteur en bois :**

Seul **25€**

le KIT **28€**

Contenance : 300 litres  
Dim. : hauteur 75 cm - largeur 70 cm

N° Vert 0 800 198 596  
www.smictom.com

# COUP DE CRAYON SUR...

**ERIC BARBOTIN**  
BROCANTEUR - MENUISIER - ÉBENISTE  
PLACE DE L'ÉGLISE



## **Une première à Marcilly**

Comme tous le savent la première chaîne de télévision a pour coutume de s'immerger dans la France rurale en vue de reportages qui sentent bon le terroir. Marcilly ne pouvait échapper à la règle et c'est pourquoi un beau jour d'août un couple de Marcillois, Hélène et Jean, a vu débarquer une petite équipe de journalistes qui avait eu vent de leur pratique assidue de la mise en conserve. On a pu constater que, bien qu'à la retraite, ces anciens maraîchers n'avaient rien perdu de leur habileté à cultiver les légumes et à pratiquer l'appertisation : le reportage nous a permis de glaner quelques conseils de mise en bocaux, de cuisson et d'admirer une impressionnante réserve de conserves, travail de plusieurs années. Mais nous avons appris que ces réserves servaient à faire plaisir aux petits et arrière-petits-enfants qui profitaient de la manne.

### **Tirons-en une morale :**

la conserve renforce les liens générationnels.

<i>Janvier</i>	<b>Dimanche 11</b>	Vœux du Maire à Marcilly-sur-Vienne, à 11 heures
	<b>Samedi 24</b>	Distribution des sacs poubelles à Marcilly-sur-Vienne, de 9h à 12h
<i>Février</i>	<b>Vendredi 6</b>	Marcilly de France, réunion à Marcilly-sur-Vienne, à 20 heures
	<b>Vendredi 13</b>	Animation composteurs du SMICTOM à Marcilly-sur-Vienne
<i>Mars</i>	<b>Vendredi 6</b>	Loto du Triathlon à Pouzay
	<b>Samedi 7</b>	Soirée Zumba de Gym Sourire à Marcilly-sur-Vienne
	<b>Samedi 14</b>	Dîner dansant de l'APE du RPI
	<b>Dimanche 22</b>	Élections départementales (1 <sup>er</sup> tour)
	<b>Vendredi 27</b>	Loto du CAN à Pouzay
	<b>Dimanche 29</b>	Élections départementales (2 <sup>nd</sup> tour)
<i>Avril</i>	<b>Dimanche 12</b>	Randonnée pédestre de Gym Sourire à Marcilly-sur-Vienne
<i>Mai</i>	<b>Samedi 2</b>	Nettoyage des bords de Vienne à Marcilly-sur-Vienne
	<b>Vendredi 8</b>	Célébration de l'armistice 1945 avec banquet à Marcilly-sur-Vienne
	<b>Samedi 16</b>	Route de l'eau du Comité des fêtes à Marcilly-sur-Vienne
	<b>Dimanche 17</b>	Brocante du CAN à l'espace Coluche de Nouâtre
<i>Juin</i>	<b>Sam. 6 et Dim. 7</b>	Rencontre des Marcilly de France, à Marcilly-lès-Buxy (71)
	<b>Samedi 13</b>	Tournoi de foot « Marie-Laure GUINDEUIL » à Nouâtre
	<b>Dimanche 14</b>	Pussifolies à Pussigny
	<b>Samedi 20</b>	Méchoui du foot de l'USGN à Nouâtre
<i>Juillet</i>	<b>Samedi 27</b>	Triathlon de Nouâtre
	<b>Lundi 13</b>	Fête à l'entrecôte à Nouâtre
	<b>Mardi 14</b>	Randonnée pédestre, concours de boules du CAN à Nouâtre
<i>Août</i>	<b>Samedi 25</b>	Paëlla du Gardon de Marcilly au Camping
	<b>Samedi 15</b>	Foire aux melons, brocante, feu d'artifice à Pouzay
<i>Octobre</i>	<b>Mardi 25</b>	Cérémonie commémorative à Maillé
	<b>Samedi 29</b>	Exposition des Chevalets de la vallée de Courtineau, dans l'allée du château de Brou
	<b>Dimanche 4</b>	Brocante du Comité des fêtes à Marcilly-sur-Vienne
<i>Décembre</i>	<b>Dimanche 11</b>	Assemblée des vendanges, brocante à Maillé
	<b>Samedi 24</b>	Choucroute de l'USGN de Nouâtre à Marcilly-sur-Vienne



*Tél. : 02 47 65 20 43 – site : [www.marcillysurvienne.fr](http://www.marcillysurvienne.fr)*

***Rédaction :***

Jean-Bernard ALLUIN, Gérard AMIRAULT, Maud BERTIN, Thierry BRUNET, Philippe DOREAU,  
Adeline FOUCTEAU-ESPINASSE, Jean-Paul DURAND-MASSÉ, Guy MONTIER, Benoît VANDENDORPE.  
Aquarelle offerte par Jean-Paul DURAND-MASSÉ

***Réalisation, Impression :***

Imprimerie des Ormes  
86220 Les Ormes  
Tél. 05 49 85 05 77 - Mail : [ist.imprimerie@wanadoo.fr](mailto:ist.imprimerie@wanadoo.fr)